

INFOS CHASSE 67

LE MAGAZINE DES CHASSEURS DU BAS-RHIN

JAN. / FÉV. 2022 • N°95

Joyeux Noël & bonne année

Formations 2021 et 2022

Pages 10 à 11

Opération « Sauvons la petite faune »

Pages 6 à 7

Fermeture
de la FDC 67
entre Noël et
Nouvel An

Voir page 4



FÉDÉRATION DES
CHASSEURS DU BAS-RHIN



FRANKONIA

1
Lun
thermique
Thunder
Pro TQ50

€ 3.990,-



HIKMICRO

2
Couteau à servir Boar Hunter

€ ~~89,99~~ € 49,99

Catégorie D



PARFORCE

3
Pack affût carabine Saphire Thumbhole
avec lunette Prime 3-12x56

€ ~~1.598,-~~ € 1.190,-



MERCURY
hunting

1 HIKMICRO Lun thermique Thunder Pro TQ50

Résolution 640x512. Portée de détection :
2600 mètres. Grossissement : 8x.

No. 2011916

3.990,- €

HIKMICRO Lun thermique Thunder Pro TH35

Résolution 384x288. Portée de détection :

1235 mètres. Grossissement : 8x.

No. 2011923, sans ill

2.750,- €

HIKMICRO Lun thermique Thunder Pro TE19

Résolution 256x192. Portée de détection :

1000 mètres. Grossissement jusqu'à 8x.

No. 2011914, sans ill

1.270,- €

2 PARFORCE Couteau à servir Boar Hunter

Catégorie D. Couteau Parforce Boar Hunter possédant une lame de 3,9 mm d'épaisseur, affûtée des deux côtés (full flat/full tang), en acier inoxydable 440A, avec gouttière hémorragique.

No. 2006913

~~89,99~~ 49,99 €

3 MERCURY Pack affût carabine Saphire

Thumbhole avec lunette Prime 3-12x56

Catégorie C. Pack affût carabine Mercury Saphire

Thumbhole Sabatti avec lunette Prime 3-12x56.

Le pack est composé d'une carabine trou de

pouce Saphire Thumbhole en calibre .30-06 Spr.

et d'une lunette d'affût Bushnell Prime 3-12x56
avec réticule lumineux 4-l.

No. 2006551001

~~1.598,-~~ 1.190,- €

MERCURY Pack battue carabine Saphire

Thumbhole avec lunette Prime 1-4x24

No. 2006552001, sans ill

~~1.598,-~~ 1.190,- €

Valable pour les articles n°2

+18

Arme de cat. D interdite aux mineurs.
Joindre une photocopie recto/verso
d'une pièce d'identité en cours de validité.

VENTE PAR CORRESPONDANCE:

Téléphone 03 89 83 25 50
Télécopie 03 89 83 25 59

mail@frankonia.fr
frankonia.fr

VENTE DANS NOS MAGASINS FRANKONIA:

18, rue du Château,
68190 Ensisheim
Téléphone 03 89 81 02 08

4, rue Transversale C
67550 Vendenheim
Téléphone 03 90 20 34 50

Toute l'équipe de l'armurerie BUFFENOIR vous remercie
chaleureusement pour votre précieuse fidélité.



Nous vous proposons la réalisation, en
nos ateliers, de filetages pour vos armes.
Pour en savoir plus, contactez-nous !

ARMURERIE BUFFENOIR
36 Impasse de la Gare • 67640 LIPSHEIM
+33 (0) 3 88 68 16 96 • info@armurerie-buffenoir.fr





Alexandre Derrez
Directeur



Alexandra Dick
Rédactrice en Chef IC 67
03 88 79 83 81



Valérie Villard
Assistante de Direction
03 88 79 83 80



Camille Ferrer
Comptable



Amandine Abi Kenaan
Secrétaire administrative
03 88 79 12 77



Nicolas Braconnier
Technicien chef - 06 80 74 71 61



Romain Weinum
Technicien - 06 86 80 24 85



Emmanuel Schnitzler
Technicien - 06 80 74 70 39



Valentin Gewinner
Technicien

Le mot du Président

Covid et chasse : et maintenant les cerfs ?

Nous y voilà ! Avec un deuxième rappel de vaccination rendu obligatoire, la perspective d'une cinquième vague annoncée, voire une sixième et un éventuel reconfinement à la clé, le monde de la chasse retient son souffle. Aurons-nous l'occasion de terminer la saison de chasse ? De nous réunir à nouveau ? Rien n'est moins sûr et tant d'incertitudes, combinées au dénigrement systématique de notre passion, commencent à peser lourdement sur notre moral.

C'est donc avec une certaine appréhension que nous scrutons jour après jour la propagation du Covid.

La publication d'une étude, présentée par le Pr Fleury, professeur émérite en rétrovirologie et virus émergents au CNRS et à l'Université de Bordeaux, dans le numéro de décembre de La France Agricole, fait état de contamination des cervidés par le SARS CoV-2. Déjà détecté chez le chien et le chat, chez des animaux captifs (félins, cerfs et visons) et chez des rongeurs, qui via des voies de transmission non encore définies ont développé le virus, ce sont des animaux sauvages, et plus précisément les cerfs qui préoccupent maintenant la communauté scientifique. Cela se passe aux États-Unis où « *des équipes de chercheurs font état de l'infestation massive des cerfs depuis 2020* » et où « *le SARS qui a engendré une pandémie chez l'homme, peut maintenant être transmis par l'Homo sapiens à des animaux qui vont servir de réservoir et éventuellement renvoyer le virus à l'homme après l'avoir modifié par mutation* ».

Mais sachons raison garder. Si le Pr Fleury préconise la plus grande prudence dans la manipulation des cerfs morts à la chasse, une propagation du virus par des animaux qui ne respirent plus (voie normale de contamination) ne devrait (pour l'instant) pas être source d'appréhension.

En attendant qu'une étude similaire ne soit menée sous nos latitudes, l'ensemble du Conseil d'administration, du personnel de la FDC et moi-même vous souhaitons un Joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Gérard Lang, *Président de la FDC 97*



SOMMAIRE	Actualités	4-5	Histoire	14-15
	Drone - la mise en œuvre	6-7	Vie des associations	16-20
	Partenariat FARB / SAFER	8-9	Shopping	21
	Messes de Saint Hubert	11	Petites annonces	22
	Formations	12-13		



Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Espace Chasse et Nature • Chemin de Strasbourg • 67170 Geudertheim
Tél. 03 88 79 12 77 • Courriel : fdc67@fdc67.fr • Internet : www.fdc67.fr

Horaires de réception et accueil téléphonique : du mardi au vendredi de 10h à 16h sans interruption

Cordonnées GPS : Latitude 48° 41' 31.27 N - Longitude 7° 45' 35.00 E
ou Maison forestière Sandgrube - 67170 Geudertheim

Directeur de la publication : Gérard Lang • Rédactrice en chef : Alexandra Dick – Tél. 03 88 79 83 81
Courriel : alexandra.bd@fdc67 • Crédits photos : Mathias Wagner, FNC, DR. Conception graphique : Denis Willinger • Diffusion : 6 300 exemplaires • Dépôt légal : 4^e trimestre 2021

Infos' Chasse 67
vous est distribué gratuitement
six fois par an grâce notamment
au soutien de tous les annonceurs.

**Merci de les privilégier
lors de vos achats.**



Gérard Lang,
les membres du conseil d'administration,
le personnel de la FDC 67, les opérateurs du Cyné'Tir
et du Tunnel de tir, les moniteurs du Ball-trap
et la rédaction vous souhaitent de joyeuses fêtes
de fin d'année.



Fermeture de la FDC 67 entre Noël et Nouvel An

Les bureaux de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin seront fermés à partir

du vendredi 24 décembre 2021 à 12h

avec une réouverture au public le mardi 4 janvier 2022 à 10h.

Pensez à prendre quelques précautions (kits trichine) et vérifications (validations de permis)
pour passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Frimas d'hiver

En cas de verglas ou de neige abondante persistante, l'accès à l'Espace Chasse et Nature est
difficile. Merci de vérifier par téléphone l'ouverture de la FDC 67 au **03 88 79 12 77**

Validation Permis 2021/2022

Si vous chassez durant cette période, pensez dès à présent :

- à valider votre permis de chasser si nécessaire,
- à valider un permis temporaire si vous êtes invité ailleurs.

Pour pouvoir être traitées avant notre fermeture annuelle, les commandes par courrier ainsi que les paiements par virement devront nous parvenir au plus tard le 21 décembre 2021, les validations sur place se feront jusqu'au 24 décembre 2021, 12h. ●

Trichine

Le ramassage des kits trichine se fera tous les lundis, comme d'habitude et dans les mêmes conditions.

Rappel : Prière de bien vouloir remplir correctement les fiches et regrouper tous les prélèvements d'une même battue dans un grand sachet. ●

Vérifier que votre stock de kits trichine soit suffisant jusqu'à notre retour le 4 janvier 2022.



SAMEDI 19 ET
DIMANCHE 20
FÉVRIER 2022

EXPOSITION DES TROPHÉES de cerfs et de daims

Petersbach

Salle polyvalente - 7 rue Principale



OPÉRATION POMMIERS

Cette année encore, ce sont 216 jeunes pommiers qui ont été plantés sur 18 lots. D'ici quelques années, leurs fruits régaleront la faune sauvage... Encore merci à tous les locataires qui année après année aménagent et enrichissent les territoires.



SAUVETAGE DES FAONS DE CHEVREUILS LA MISE EN ŒUVRE



Un atout en faveur de la biodiversité et de la réduction de la souffrance animale

Lors de sa dernière réunion, le CA de la FDC 67 a validé le projet d'achat de drones pour la détection des faons de chevreuils avant les fauches agricoles.

Le prix de ces appareils a fortement baissé et devrait faire l'objet une aide publique (écocontribution). Il faudra également former des pilotes et faire en sorte qu'ils disposent de toutes les autorisations de vol nécessaires afin d'être en conformité avec la loi très stricte dans ce domaine. Un numéro de téléphone dédié pourrait, par la suite, voir le jour pour permettre aux chasseurs et aux agriculteurs soucieux de sauver des faons et d'autres espèces (renardeaux, levreaux, etc.) de solliciter l'intervention d'un télépilote avant la fauche.

Nous vous avons présenté la méthode dans un précédent numéro d'IC 67 (*n° 93 d'août/septembre*); et aujourd'hui, il est temps de passer à l'action.

Rappel des faits

Comme tous les ans des milliers de faons de chevreuils sont atrocement mutilés par les engins agricoles lors de la fauche des prairies ou des cultures destinées à la méthanisation ou à l'ensilage (méteil). Les essais qui avaient été entrepris par Agrifaune avec la FDSEA 67 et la FDC 67 pour équiper les tracteurs de barre d'effarouchement n'ont pas pu se poursuivre. En effet, l'installation de ces barres est chronophage et l'utilisation est pénible. Il n'est donc utilisable que par un seul

agriculteur pendant la saison de fauche. De nouvelles techniques sont apparues telles les détections des faons avec des drones équipés de caméras thermiques plus facilement déplaçables, etc.

La FDC 67 avait donné rendez-vous aux locataires de plaine concernés par cette problématique le 2 juillet dernier pour une démonstration d'utilisation de ces appareils. Démonstration concluante puisque nous avons décidé de poursuivre l'expérimentation et de développer cette méthode au service de tous ceux qui en feraient la demande.

La mise en œuvre

Dans un premier temps, il est important de recenser les locataires de chasse qui seraient intéressés pour une intervention sur leur terrain. Pour cela, merci



Christophe Masuccio, le spécialiste des drones en pleine démonstration

de nous renvoyer le questionnaire ci-contre.

Ensuite, un technicien de la FDC prendra contact avec le locataire afin de fixer un RDV pour localiser précisément les parcelles concernées, avec coordonnées GPS, prendre contact avec l'agriculteur propriétaire du terrain et noter ses coordonnées pour éviter de longues explications sur l'ordre d'intervention dans les parcelles.

Pendant la période de fauche (qui peut s'étendre sur une vingtaine de jours) des télépilotes seront déployés sur les parcelles le jour même entre 5h (il faut voir le drone) et 11h du matin, afin d'optimiser les chances de retrouver les animaux à déplacer.

Tout doit être prêt pour le jour J : télépilotes et accompagnateurs devront être sur le pied de guerre quand Météo France annoncera un temps favorable pour la fauche. Il faudra alors assurer des interventions rapides dans tout le département pour déplacer les faons avant que n'intervienne la faucheuse. L'idéal serait d'avoir des télépilotes répartis sur tout le département.



Comment cela se passe chez nos voisins ?

En Allemagne, où l'on estime le nombre de tués entre 90 000 et 100 000, la technique de recherche des faons dans les prés avant la fauche au moyen de drones équipés de détecteurs thermiques prend de l'ampleur, notamment en raison de la législation qui interdit aux agriculteurs de tuer des faons de chevreuils lors de la fauche. Des pilotes de drones sont formés pour survoler les prairies avec des drones avant la fauche à la recherche de faons de chevreuils dont ils signalent la position aux agriculteurs ou qui sont alors déplacés en lieu sûr non

loin de la parcelle fauchée mais à l'abri des lames. Ces pilotes de drones fournissent une attestation à l'agriculteur pour présentation aux autorités.

En Belgique, c'est une association de chasseurs dénommée « Sauvons Bambi » qui a mené, avec succès, l'expérience. Cette association a acquis des drones équipés de caméras de très haute résolution et a formé au moins 18 personnes au pilotage et à la manipulation des animaux. Ces télépilotes sont répartis aux quatre coins du royaume prêts à intervenir.

Questionnaire

à retourner à la FDC 67 - un questionnaire par lot

Si vous êtes intéressé par ce dispositif afin d'épargner une mort certaine à votre petite faune

Par courrier: Espace Chasse et Nature – Chemin de Strasbourg à 67170 Geudertheim

Par mail: fdc67@fdc67.fr

1. À combien estimez-vous le nombre de faons tués lors de la fenaison 2021 sur votre lot de chasse ?

2. Combien avez-vous de prairies sur votre lot susceptibles d'abriter des faons ?

3. Quelle est leur surface approximative ?

4. Nom de l'accompagnateur pour déplacer les faons

Téléphone de l'accompagnateur

Mme/M.

Adresse

N° tél (obligatoire)

n° portable

Adresse mail

Titulaire du droit de chasse sur la commune de

N° du lot

Surface totale du lot

Surface de plaine agricole



Large choix de miradors d'affût et d'échelles de battues.
Prix attractifs à découvrir sans tarder!



11, rue des Prunelles
ZA des Prunelles
67120 Dorlisheim
Tél: 06.85.53.97.03

Du Lundi au Vendredi 9h00 - 12h00 / 14h00-19h00
www.hillman.fr



GARAGE ANDRÉ

L'expérience au service de votre voiture.
Depuis plus de 50 ans !

CITROËN

- Vente de voitures neuves et d'occasion
- Réparation toutes marques
- Mécanique - Carrosserie - Peinture
- Service Chrono pour intervention rapide

Nous nous occupons également du Contrôle Technique de votre véhicule



34, route de Bischwiller SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 33 17 94

Email : andre.garage@wanadoo.fr



**PARMENTIER
IMPRIMEURS**

concepteurs de
votre communication

1 rue Gutenberg 67610 LA WANTZENAU
info@parmentier-imprimeurs.com
www.parmentier-imprimeurs.com
03 88 96 31 69



VOTRE IMPRIMEUR
100%
ECO-RESPONSABLE

Le conseil
et l'expertise en :

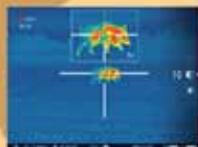
- + OFFSET
- + ROTO
- + NUMÉRIQUE
- + ÉTIQUETTES ADHÉSIVES
- + STUDIO GRAPHIQUE
- + PACKAGING
- + ROUTAGE ET LOGISTIQUE
- + CO-PACKING ET SERVICES



JOYEUX NOËL à tous !

Le magasin sera ouvert le dimanche 5 décembre de 14h à 18h
et les dimanche 12 et 19 décembre de 10h à 18h

Le plus grand choix d'équipement Thermique en Alsace



VOYAGE DE CHASSE EN TURQUIE -

Tous rêvent d'un voyage de chasse, nous réalisons votre rêve !

Battue aux sangliers / Approche à l'Attila - Cerf d'Anatolie ou Bezoar Ibx à l'approche

Merci de contacter, Alex DEMIR au 06.35.27.34.95 ou Frédéric RENARD, à votre service.

OUVERT du Mardi au Vendredi 9h-12h/13h30-19h et le Samedi 9h-12h/13h30-17h.
Saison de battues (15 Octobre au 1er Février) le Samedi dès 7h30

NATURA VALLÉE ~ 67130 SCHIRMECK ~ TÉL.: 09 60 12 08 90
Mail : naturavallee@orange.fr - www.naturavallee.fr

Les messes de Saint Hubert

TRIMBACH

L'idée de faire une Messe en l'honneur de Saint Hubert est née lors d'une rencontre entre amis chasseurs. L'adhésion au projet fut unanime et enthousiaste. Et le samedi 6 novembre, tradition et modernité étaient réunies pour faire de cette célébration un moment de recueillement porté par les fanfares des cornistes de l'Association Bas-Rhinoise des Chasseurs de Grand Gibier. ●



TRIEMBACH-AU-VAL

Le 25 novembre, les cors de chasse à tir des cornistes de l'ABRCGG ont raisonné dans l'église de Triembach-au-Val pour honorer Saint Hubert, patron des chasseurs, des bûcherons et des forestiers. Cette célébration, à l'initiative de M. Christian Muller, président du GGC de l'Ungersberg et du Haut-Koenigsbourg, a réuni de nombreux fidèles. Selon l'usage, un très beau cerf installé près du chœur rappelait la légende de Saint Hubert et la cérémonie religieuse se termina par la bénédiction des chiens. ●



Bilan des accidents-incidents de chasse 2020-2021

Extrait du communiqué de presse - OFB réseau « Sécurité à la chasse »

80 accidents de chasse au total ont été recensés durant la dernière saison, dont 7 mortels. Si les efforts de l'État, de ses établissements publics et des fédérations de chasseurs ont permis une constante diminution de l'accidentologie depuis plus de 20 ans grâce à l'évolution du permis de chasser, des formations, des actions de sensibilisation et de la réglementation, ils doivent être poursuivis, en particulier pour ce qui concerne les principales causes d'accidents. Dans la droite ligne de ce qui est constaté depuis 20 ans, les 83 victimes sont très majoritairement des chasseurs (86%). La chasse du grand gibier reste celle qui entraîne le plus d'accidents : 59 % contre 41 % pour le

petit gibier. Les auto-accidents restent au même niveau avec 29 % des accidents. À noter toutefois, cette saison, 3 auto-accidents mortels sur les 7 recensés. Dans un contexte marqué par une constante diminution des accidents depuis plus de 20 ans, l'évolution des incidents de chasse est à prendre en compte. Ces derniers justifient le renforcement en cours du travail collectif de formation et d'information auprès des chasseurs de même que celui, récent, des sanctions administratives (dont la suspension du permis de chasser).

Les principales causes des accidents de chasse :

- Le non-respect de l'angle des 30° : il reste la principale cause des accidents

au grand gibier (35%) et cumulé avec les tirs dans la traque (25%) (qui par définition sont des tirs dans les angles de 30°), il représente à lui tout seul 60% des accidents lors des chasses au grand gibier.

- Le tir sans identifier, au grand comme au petit gibier, reste particulièrement important (19% des accidents petit et grand gibier confondus).
- Les auto-accidents (29%) restent toujours aussi élevés.
- Les tirs en direction des routes ou habitations qui sont à l'origine d'accidents, mais également d'incidents (pas de victimes physiques) restent encore trop nombreux. ●

Pour préserver la biodiversité en Alsace

Un partenariat entre le FARB et la Safer Grand Est

Prairies humides près d'Epfig

**Ce jeudi 25 novembre,
à la suite du comité technique Safer du Bas-Rhin, le FARB et la Safer Grand Est
ont officialisé leur volonté commune d'agir en faveur de la préservation de la biodiversité
par le biais d'une convention de partenariat.**

Le Fonds Alsacien pour la Restauration des Biotopes (FARB) a pour principale mission de préserver, recréer et entretenir des milieux naturels favorables à la faune. Depuis 1990, il a ainsi fait l'acquisition de près de 280 ha situés sur 198 communes du Bas-Rhin. L'une des missions dévolues aux Safer consiste à concourir à la diversité des paysages, à la protection des ressources naturelles et au maintien de la diversité biologique. Cet objectif commun a conduit les deux structures à mener des actions conjointes sur le territoire depuis plusieurs années. L'objectif de la convention annuelle signée ce jour dans les locaux bas-rhinois de la Safer, par Gérard Lang, président du FARB, et Marc Moser, vice-président de la Safer Grand Est, est de formaliser ce parte-

**Depuis 1990,
le FARB a fait
l'acquisition de près
de 250 ha situés
sur 195 communes
du Bas-Rhin.**

nariat et de l'instituer sur l'ensemble du département du Bas-Rhin.

Dans ce cadre, le FARB confie à la Safer le processus de vente de l'ensemble des parcelles qui lui sont proposées. En contrepartie, la Safer impose à son attributaire un cahier des charges envi-

ronnemental adapté à chaque milieu. Ce partenariat permet de garantir, sur le long terme, la mise en œuvre de pratiques de gestion compatibles à la fois avec l'objectif de préservation de la biodiversité et une mise en valeur agricole ou sylvicole, tout en évitant toute forme de spéculation. Plus concrètement, le FARB informe la Safer de son intention d'acquiescer un bien présentant un potentiel en matière de biodiversité. En cas d'accord de la Safer sur le prix de vente et le contenu du cahier des charges environnemental, le FARB recueille auprès du propriétaire vendeur une promesse unilatérale de vente pour le compte de la Safer. Cette dernière peut ensuite attribuer le bien soit au FARB, soit à un autre candidat. Cette attribution est toujours conditionnée à

la mise en place d'un cahier des charges environnemental permettant de concilier activité agricole ou forestière et préservation des biotopes.

A propos du FARB

Le Fonds Alsacien pour la Restauration des Biotopes (créé en 1990) est à ce jour propriétaire de 280 hectares sur 198 communes du Bas-Rhin en 1300 parcelles.

OBJECTIF

« Conserver et recréer du couvert, offrir de la nourriture et favoriser la reproduction de la faune sauvage. »

Tous les fonds proviennent pour l'heure des chasseurs qui versent tous les ans des contributions volontaires à notre structure.

Ces parcelles sont utilisées différemment en fonction de leur couverture végétale afin de conserver au mieux notre patrimoine naturel à tous.

Ainsi nos sites sont composés de forêts, de haies, de vergers traditionnels, de friches humides (roselières, cariçaies, aulnaies, saulaies, mégaphorbiaies), de mares, de prairies naturelles de fauches et de cultures en mélanges favorables à la faune.

Lorsque nos parcelles s'y prêtent, nous recréons également des mares ou restaurons d'anciens méandres et bras morts, ou des haies en milieu agricole.



Gérard Lang, président du FARB, et Marc Moser, vice-président de la Safer Grand Est lors de la signature de la convention

Contact :

<http://fdc67.fr/le-farb-mettez-des-couleurs-dans-la-vie/>

A propos de la Safer Grand Est

Depuis 2017, les Safer Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace ont fusionné pour devenir l'opérateur foncier unique en région Grand Est, comptant près de 85 salariés. Chargées de missions d'intérêt général, les Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural poursuivent quatre missions : dynamiser l'agriculture et les espaces forestiers en favorisant notamment l'installation des jeunes, accompagner le développement

de l'économie locale, protéger l'environnement et les ressources naturelles, et assurer la transparence des marchés fonciers ruraux.

Plus d'informations sur safergrandest.com

Les sites sont composés de forêts, de haies, de vergers traditionnels, de friches humides, de mares, de prairies naturelles de fauches et de cultures en mélanges favorables à la faune



Près de Bergbieten

Contacts

FARB

Nicolas Braconnier

Chef du service technique FDC 67
nicolas.braconnier@fdc67.fr
06 80 74 71 61

Safer Grand Est

Peggy Léoty

Responsable Communication
pleoty@safergrandest.fr
06 37 68 48 79

Les formations de la FDC 67 en 2021

Les formations, qui en raison des divers confinements et autres restrictions sanitaires avaient été annulées en 2020 (arc, venaison, secourisme «humain et canin», président d'association, etc.) ont pu se dérouler (presque) sans encombre cette année. En voici le bilan :

En 2021, nous avons formé :

- à l'**arc** 57 candidats sur 2 sessions, les 21 mars et 3 octobre,
- au **secourisme canin** 7 chasseurs qui ont rejoint un groupe déjà constitué par la Protection Civile le 25 septembre. Cette formation a exceptionnellement eu lieu dans les locaux de l'organisme de formation à Strasbourg,
- à la formation **Chef de traque** 21 personnes le 3 septembre
- **37 nouveaux piégeurs** les 27 et 28 juin et 21 et 22 octobre
- **16 gardes-chasse** les 27, 28 et 29 octobre



Démonstration : pose d'un garrot tourniquet

- au **secourisme**, humain cette fois-ci, 9 personnes le 26 novembre et enfin,

- à l'**hygiène de la venaison** 58 candidats le 10 septembre.

À l'heure où nous imprimons, il reste une formation à venir : **venaison** le 17 décembre ; et un examen du permis de chasser dans la semaine du 8 décembre (une quarantaine de candidats).

Pour le **permis de chasser** nous avons déjà formé cette année 261 candidats (nombre identique à l'année dernière !). 210 personnes ont obtenu leur permis, dont 33 avec la note maximale de 31/31. **Bravo !**

Nous avons également formé, depuis la réforme de la chasse accompagnée intervenue au 1^{er} juillet 2020, 6 jeunes et leurs 6 tuteurs.



Découverte et prise en main des armes



Séance de formation au piégeage



Secours canin



Formation au tir à l'arc

...et en 2022

CALENDRIER DES FORMATIONS AU PERMIS DE CHASSER FRANÇAIS

N°	FORMATIONS			EXAMENS
	THEORIE 1 journée 30 candidats maximum	PRATIQUE INITIALE* 1/2 journée (matin ou après-midi)	PRATIQUE COMPLEMENTAIRE** 1/2 journée (matin ou après-midi)	EXAMEN (environ 45')
1	Mardi 4 ou mercredi 5 janvier	Mardi 18 ou mercredi 19 ou jeudi 20 janvier ou Mardi 25 ou mercredi 26 ou jeudi 27 janvier ou Mardi 1 ^{er} ou mercredi 2 février	Mardi 22 ou mercredi 23 ou jeudi 24 Février ou Mardi 1 ^{er} ou mercredi 2 ou jeudi 3 mars	Semaine du 14 au 18 mars ou Semaine du 21 au 24 mars
2	Vendredi 11 mars	Mardi 29 ou mercredi 30 ou jeudi 31 mars	Mardi 5 ou mercredi 6 avril	Semaine du 11 au 14 avril
3	Jeudi 16 ou vendredi 17 juin	Mardi 21 ou mercredi 22 ou jeudi 23 Juin ou Mardi 28 ou mercredi 29 ou jeudi 30 juin	Mardi 5 ou mercredi 6 ou jeudi 7 juillet ou Mardi 12 ou mercredi 13 juillet ou Lundi 18 ou mardi 19 juillet	Semaine du 25 au 29 juillet ou Semaine du 1 ^{er} au 4 août
4	Vendredi 26 août	Mardi 30 ou mercredi 31 août ou Jeudi 1 ^{er} ou vendredi 2 septembre	Mardi 6 ou mercredi 7 ou jeudi 8 septembre	Semaine du 19 au 22 septembre
5	Jeudi 20 ou Vendredi 21 octobre	Mardi 25 ou mercredi 26 ou jeudi 27 octobre ou mardi 8 novembre	Mardi 22 ou mercredi 23 ou jeudi 24 novembre	Semaine du 5 au 9 décembre

* Toutes les dates des formations pratiques obligatoires seront ajustées en fonction du nombre de candidats présents à la formation théorique. ** Toutes les dates de formation pratique complémentaire seront ajustées en fonction du nombre de candidats admis à passer l'examen.

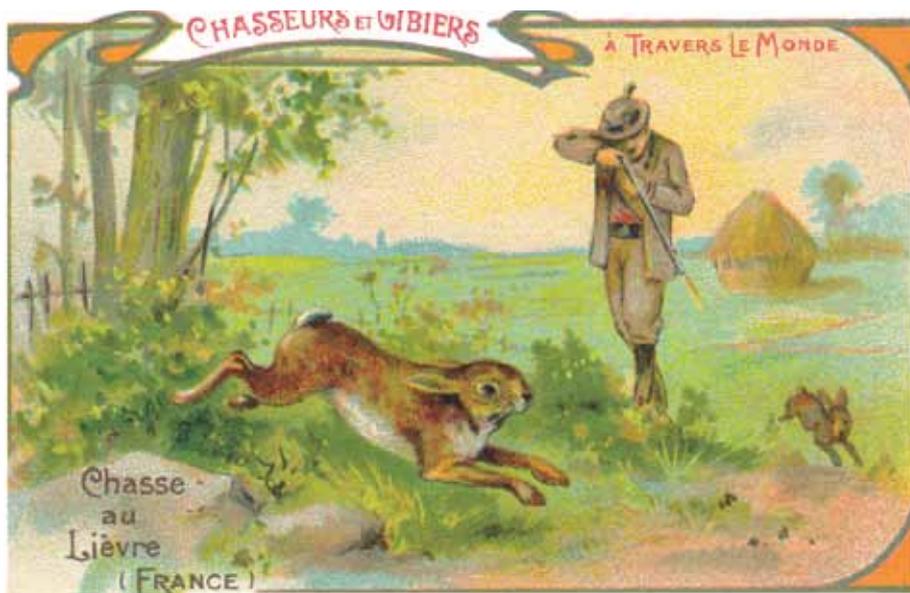
Les dates des autres formations seront communiquées ultérieurement.

CONTACT

Alexandra Dick
03 88 79 83 81
alexandra.bd@fdc67.fr

C'est lors d'une battue à Bassemberg / Lalaye que Mme Aliette Schaeffer et M. Christian Muller, au nom de la FDC 67, ont honoré l'engagement et le travail de Monsieur Knut Wälde, une sommité du monde de la chasse et de la protection de la nature dans le Bade-Wurtemberg. Vice-Président de l'AINC (Association Inter-régionale Chasse et Nature) qui regroupe le Bade-Wurtemberg, le Palatinat, la Sarre, le Luxembourg, la Moselle et le Bas-Rhin, Monsieur Knut Wälde est un grand acteur du monde cynégétique en Allemagne mais aussi un grand acteur des relations cynégétiques franco-allemandes.





Le Kochersberg, un territoire giboyeux au milieu du XIX^e siècle

Le Kochersberg correspond au territoire rural situé entre Saverne et Strasbourg, délimité au nord par la Zorn et au sud par la Bruche. Terre de labours très fertile, le Kochersberg était historiquement le grenier à blé de Strasbourg. En 1857, le professeur de zoologie Lereboullet de l'université de Strasbourg lance une vaste enquête sur les espèces et les effectifs de la faune alsacienne à la demande du préfet du Bas-Rhin. Il s'appuie sur des questionnaires envoyés aux médecins cantonaux et aux gardes forestiers. Leurs réponses permettent de dresser un tableau assez fidèle de la situation de la faune au milieu du XIX^e siècle.

La disparition du loup

Le loup est alors en voie d'extinction dans la campagne alsacienne. L'inspecteur des forêts signale que cinq

spécimens ont été tués en 1822 dans la forêt de Geispolsheim et un autre près de Strasbourg. En 1847, une meute fut aperçue pendant une semaine dans la forêt de Geudertheim mais, depuis lors, l'espèce semble avoir disparue. Le chat sauvage, espèce plutôt forestière, paraît peu présente. Néan-

En 1847, une meute de loups fut aperçue pendant une semaine dans la forêt de Geudertheim

moins, un chat sauvage qui s'était aventuré dans une cour de ferme à Ostwald, est tué en juin 1857 par l'agriculteur. Les blaireaux sont généralement inexistant dans les cantons de Truchtersheim et de

Molsheim. Quelques couples de blaireaux vivent dans la forêt de Reichstett, sur la colline de Mundolsheim et près de Hangenbieten. On les accuse de dévorer les jeunes animaux et de manger les cerises. Le renard semble être le seul grand prédateur répandu dans le Kochersberg. S'il est indiqué comme peu nombreux dans le canton de Truchtersheim, dans le canton de Geispolsheim, on considère qu'il y en a beaucoup. Il est traqué à cause de ses dégâts dans les basses-cours et sa peau est recherchée.

Les petits prédateurs pullulent en revanche dans les bois et les champs. Martres, fouines, putois et belettes sont globalement indiqués comme fréquents avec quelques nuances locales. Dans le canton de Geispolsheim, le putois est plus fréquent que la martre et la fouine. Au contraire, dans celui de Schiltigheim, les putois sont moins

importants que les fouines et l'effectif des martres «*va en augmentant*». La présence des belettes semble homogène. Terreur des pêcheurs et des pisciculteurs, les loutres sont en voie de disparition. Elles ont presque partout disparu. Dans le secteur de Geispolsheim, on rappelle qu'elles étaient chassées pour leur fourrure. Dans le canton de Schiltigheim, la loutre est désormais très rare, même si un animal a été aperçu dans l'Ill.

Le cerf est totalement absent dans le Kochersberg, largement consacré aux cultures et peu boisé.

Peu de grand gibier

Le grand gibier n'est guère abondant dans le Kochersberg. Le cerf est totalement absent de ce secteur largement consacré aux cultures et peu boisé. La situation paraît plus contrastée pour le chevreuil. Il est signalé comme peu nombreux dans le secteur de Geispolsheim, mais assez abondant du côté de Molsheim et dans le canton de Schiltigheim. Il est surtout fréquent dans la forêt de Reichstett, à Lampertheim et à Mundolsheim. L'inspecteur forestier écrit qu'on en rencontre dans les forêts du Rhin et davantage encore vers la forêt de Brumath. La présence du sanglier demeure assez discrète. Il est absent dans le canton de Schiltigheim, mais assez nombreux dans les secteurs de Geispolsheim et de Molsheim. Le forestier signale que les forêts du Neuhof, d'Eschau et de Plobsheim en abritent une vingtaine. Ces sangliers se déplacent beaucoup et causent aux cultures des dommages qui sont vraisemblablement limités vu leur faible effectif.

L'abondance du petit gibier

Le Kochersberg abrite surtout un abondant petit gibier qui trouve nourriture et gîte dans les prés et les



Ein langer Riemen stört beim Schuss - und macht dir mancherlei Verdruss

champs consacrés à la polyculture. Les témoignages sont unanimes : le lièvre abonde dans la campagne entre Saverne de Strasbourg. Il est partout en grand nombre comme dans les cantons de Truchtersheim et de Molsheim. Un habitant de Schiltigheim indique que ses effectifs varient beaucoup selon les années. Le lapin de garenne paraît absent, sauf dans le canton de Schiltigheim. Il s'y trouve en abondance, notamment à Mundolsheim et en lisière de la forêt de Reichstett. Dans ces localités, il est considéré comme un véritable fléau. A la même époque, il est introduit plus au nord, dans la forêt de Haguenau où il cause de gros dégâts au grand

Truchtersheim, mais elle est signalée comme nombreuse à Molsheim et assez fréquente, selon les années, dans le canton de Schiltigheim. De même, les faisans sont rares

À Mundolsheim et en lisière de la forêt de Reichstett, le lapin de garenne est considéré comme un véritable fléau.



mécontentement des forestiers. La situation semble assez contrastée pour le gibier à plume : certaines espèces sont rares tandis que d'autres abondent. Les bécasses et les bécassines sont très peu présentes dans le Kochersberg. La caille est rare dans les cantons de Geispolsheim et de

dans la campagne, inexistant dans le canton de Molsheim, mais abondants dans les fourrés des forêts le long du Rhin. La perdrix semble plus répandue. Le médecin de Geispolsheim précise qu'il s'agit de «*la perdrix grise ou bartavelle, le perdreau rouge est totalement inconnu dans le canton*». Les oies et canards sauvages sont, eux, très abondants durant la saison hivernale, en particulier dans les cantons de Truchtersheim et de Molsheim. Dans tout le Kochersberg, on attrape les très nombreuses alouettes avec des filets.

Avant l'industrialisation et l'urbanisation, la campagne du Kochersberg apparaît donc comme un territoire cynégétique assez riche, en particulier en petit gibier. Le contraste est saisissant avec la situation actuelle.

Philippe Jéhin



Le Président Gérard Bronner et Hubert Reinling, trésorier

Un nouveau comité à la SLC des trois Massifs du Sud

Le 8 septembre 2021, l'APTO d'Obernai a accueilli la SLC des trois Massifs du Sud pour son AG. À partir de 16h30, les premiers participants se sont présentés. C'était pour eux l'occasion de régler leurs armes, de se tester au sanglier courant et de se retrouver.

Une quarantaine de participants, fidèles parmi les fidèles de l'association, ont participé à cette réunion, teintée d'émotion.

En raison de la démission des président et vice-président en poste, Gérard Bronner qui avait assuré l'intérim depuis 2020, a présidé la séance. En préambule, il rendit un vibrant hommage aux défunts avec une attention toute particulière pour M. Gilbert de Turckheim, figure emblématique de la chasse et membre irremplaçable du comité de l'association.

Après une rétrospective de l'année 2020 et de ses contraintes, un focus sur l'avancée de la Peste Porcine Africaine en Europe, tous les points abordés lors de

l'AG statutaire ont été approuvés par les membres présents ou représentés. Les candidats désireux d'intégrer le comité ont tous été élus avec enthousiasme :

Gérard Bronner rendit un vibrant hommage aux défunts avec une attention toute particulière pour M. Gilbert de Turckheim

- M. Florent Felder, *jeune chasseur*
- M. Christian Hoffbeck, *2^e Vice-Président & Trésorier Adjoint du GGC Ungersberg & Haut-Koenigsbourg*
- Mme Dominique Ludwig, *chasseuse, Secrétaire du GGC Ungersberg & Haut-Koenigsbourg*
- Mme Danielle Stauffer, *chasseuse*

M. Philippe Wietrich, nouveau président du GGC du Champ de feu, a intégré de fait le comité. M. Jean-Marc Seiler, vivement sollicité en raison de son expérience, poursuit sa participation en tant que membre du comité.

Le comité nouvellement constitué a procédé à l'élection des membres du bureau qui se compose désormais, comme suit :

Président : M. Gérard Bronner

Vice-Présidente : Mme Liliane Martin

Trésorier : M. Hubert Reinling

Secrétaire : Mme Dominique Ludwig

Pour finir, des exposés sur les rôles respectifs de la Caisse d'Assurance Accidents Agricoles et des sociétés d'assurance « *chasse individuelle* » représentées par Allianz (cotisations, garanties, remboursements), ont captivé l'auditoire. Et tradition et convivialité obligent, la réunion s'est terminée par une collation servie sur la terrasse encore ensoleillée de l'APTO. ●



M. le Maire de Scherwiller, Olivier Sohler aux côtés de Christian Muller

AG du GGC de l'Ungersberg

Accueillis par M. Olivier Sohler, maire de Scherwiller le 4 septembre 2021, plus de 50 adjudicataires, chasseurs et sympathisants du GGC 6 ont eu l'honneur d'inaugurer l'exceptionnelle salle de réunion de l'école du Centre. Après de chaleureux remerciements au nom des chasseurs du GGC, le président M. Christian Muller a rendu les honneurs aux trop nombreux disparus, amis du GGC. La minute de silence, clôturée par une émouvante sonnerie interprétée par les cornistes de l'ABRCGG, fut chargée d'émotion.

M. Olivier Sohler présenta sa commune avec passion. Une capitale viticole, élue plus beau village d'Alsace en 2015, riche de deux châteaux médiévaux et où la préservation de l'équilibre communal, touristique et cynégétique est une des constantes préoccupations du conseil municipal.

Appelant à simplifier la communication entre les différents antagonistes cynégétiques, M. Christian Muller réaffirma ses principaux objectifs : l'accueil et la formation des jeunes, un relationnel serein et constructif avec les élus locaux, l'application intransigeante des règles de sécurité et le respect du gibier et de la nature. Nous sommes confrontés à de nombreuses incivilités, aux problèmes de partage de la forêt lors des battues et aux difficultés du maintien de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique, « *mais restons droits dans nos bottes* ».

Tous les points abordés lors de l'AG statutaire ont été approuvés

- Tous les membres du comité se réen-

gagent pour un nouveau mandat de 3 ans.

- M. Christian Hoffbeck, 2^e Vice-Président, prend le poste de trésorier adjoint.
- M. François Koch, coopté en 2020, intègre le CA.
- MM. Albert Zimmermann & Jean-Daniel Fritsch ont été nommés « *Membres honoraires* ».

Fidèle à ses habitudes, le GGC a attribué des subventions à l'amicale des pompiers de Villé, aux jeunes de l'Association Sportive de Triembach-au-Val, à l'UDUCR 67, aux cornistes de l'ABRCGG et à l'ARAME.

Activités 2021-2022

- Cinématir ST-2 (25 septembre) & CynéTir (à programmer)
- Messe de Saint-Hubert, Triembach-au-Val (25 novembre)
- Informations sur les dons d'organe (début 2022)

Interventions thématiques

Instants choisis

M. Michel Gewinner : « La nouvelle répartition des lots en quatre secteurs devrait permettre de mieux attribuer les plans de chasse en fonction de la présence probable des cervidés dans ces secteurs ».

M. Roland Rengert, président de l'association forestière de la vallée de Villé : « L'ECIF (échange et cession d'immeubles forestiers) pour les cessions/acquisitions de petites parcelles ».

M. Christian Haessler, maire de Maisonsgoutte : « La 3^e étape de la trame verte et bleue représente un financement de 600 000 € pour 10 communes. N'hésitez pas à suggérer vos

idées d'aménagement de parcelles aux maires de vos communes car la trame verte et bleue peut être bénéfique pour le gibier ».

M. Pierre Criqui, président du FIDS 67 : « Le FIDS et la FDC 67, en accord avec l'ONF, souhaitent expérimenter à nouveau l'agrainage de pois et refaire un bilan dans le but de pérenniser ou d'abandonner cette légumineuse. La nouvelle application mise à disposition des adjudicataires accélère et fiabilise la procédure. Il est important que le chasseur participe aux estimations. »

M. Patrice Gillmann, lieutenant de l'ovèterie : « Pratiquez le tir de nuit. Tout prélèvement contribue à diminuer les populations de sangliers. »

M. Gérard Bronner, président de la SLC des trois Massifs du Sud : « Nous souhaitons préserver la dynamique de notre association et mixer âges et compétences : toute candidature est bienvenue. »

En conclusion, **M. Christian Muller** incita à la résistance contre toute attaque des trop nombreux « *anti-chasses* » et à la solidarité pour défendre la ruralité, notre mode de vie et nos traditions et préserver la biodiversité.

La convivialité et la camaraderie régnaient au cours du traditionnel repas pris dans la salle communale de Triembach-au-Val. Un rendez-vous animé par les fanfares des cornistes de l'ABRCGG, toujours très prisé par les chasseurs et amis du GGC. ●

Le compte-rendu complet de l'AG 2021 peut être consulté sur le site du GGC :

<https://ggc-ungersberg-haut-koenigsbourg.fr/a-g-2021-a-scherwiller>



Passage au Cyné'Tir pour les candidats au Brevet Grand Gibier



Le samedi 29 mai, séance d'entraînement au Cyné'Tir pour les candidats au Brevet Grand Gibier session 2021 promotion « Gilbert de Turckheim ». C'est sous l'œil des moniteurs de tir de l'ABRCGG que les candidats se sont employés à surmonter les difficultés progressives dans les différents films proposés. L'ABRCGG remercie la FDC 67 pour la mise à disposition gracieuse du site au titre de la formation.

Dans le cadre de la formation du brevet grand gibier 2022, l'Association Bas-Rhinois des chasseurs de grand gibier organise en date du

mercredi 9 février 2022 de 19h à 21h

une soirée information/découverte du brevet

Salle de réunion du Cyné'Tir à la FDC 67

Un joli doublé

Dans la vie, il faut savoir saisir toutes les occasions. C'est bien ce qu'a dû penser Manon Michel, 16 ans à peine, qui non contente d'avoir obtenu son permis avec la note maximale, et validation en poche depuis 24 heures à peine, a prélevé ses deux premiers sangliers lors d'une battue dans le massif du Hohwald le 5 novembre.

Félicitations !



Une saison intense !



L'année 2021 a été très animée pour l'association. Beaucoup d'événements ont été organisés qui ont tous rencontré un franc succès. Notre site de Kolbsheim se dynamise fortement et génère beaucoup de nouvelles adhésions.

Une année qui se termine par un original marché de Noël canin sous notre grande halle. Une année remplie de travaux et de nouveaux aménagements que nous vous inviterons à découvrir à l'occasion d'une grande fête articulée autour du monde de la chasse et que nous espérons pouvoir tenir en juin 2022, sous une forme différente que les éditions précédentes. Un programme dense se met en place, conjointement avec les autres associations cynégétiques de notre département pour une année 2022 qui s'annonce exceptionnelle (si les conditions sanitaires nous le permettent).

Association des Piégeurs et des Gardes-chasse

Le piégeage du sanglier se met en place en accord avec le conseil d'administration de la Fédération des Chasseurs. Le président de l'association des Piégeurs agréés souhaite préciser qu'il sera exclusivement réservé à capturer des animaux en endroits clos, ou ne présentant pas la possibilité d'y effectuer une chasse sous sa forme traditionnelle (enclos d'entreprise, parc ou jardins, péri-urbain ou urbain). Seuls des lieux « non-chassables » sont concernés. De nouvelles conditions, plus favorables et moins contraignantes pour



nos actions de piégeage se mettent en place. Une approche différente, une technologie toujours plus avancée. Une adaptation contemporaine que vous pourrez découvrir courant janvier sur notre site internet www.piegeurs67.fr Le piégeage concerne toutes les chasses dites « de plaine », les agriculteurs mais aussi les particuliers. L'intérêt croissant de cette pratique permet de redécouvrir, sans forcément trop de contraintes, un lien étroit qui lie l'homme à la nature et ce, tout au long de l'année. D'importantes actions de piégeage ont eu lieu cet automne en collaboration avec la Communauté Européenne d'Alsace. Nous invitons les locataires de chasse de plaine en recherche de développement de leur population de petit gibier à se rapprocher de notre association afin de mettre à leur disposition un piégeur agréé le cas échéant.



Association des Jeunes Chasseurs

Le comité remercie tout particulièrement les locataires de chasse ayant donné la possibilité à nos jeunes chasseurs formés de découvrir cette passion autour de sorties affût ou dans le cadre d'une des 220 invitations aux battues reçues. Merci pour eux.

Certains d'entre eux ont même eu la possibilité de participer à la « Leica Hunting Experience », une chasse encadrée et accompagnée toujours très appréciée. Pour rappel, l'AJC 67 forme, dans la continuité de la formation FDC au permis de chasser, aux différentes techniques de chasse, à la sécurité et au maniement par de nombreux exercices de tir, encadre ses membres dans leurs premières sorties sur la chasse école, et leur dispense toute une formation autour de l'éthique, du respect de la venaison et de son traitement, du tir jusqu'à l'assiette. L'AJC 67 est ouverte aux personnes ayant obtenu leur permis et pour les 5 années qui suivent, ainsi qu'aux chasseurs arrivant dans notre région afin de comprendre et s'intégrer dans nos chasses locales.

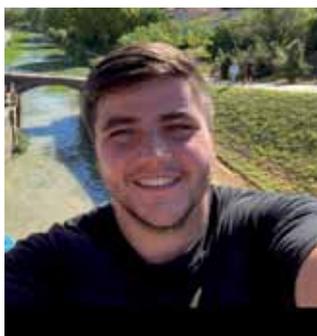
www.jeunes-chasseurs.fr



En 2021, 33 candidats au permis de chasser ont obtenu la note maximale de 31/31. Dix d'entre eux ont moins de 25 ans. Nous les en félicitons chaleureusement et vous en présentons quelques-uns.



Vincent Puthiot



Alexandre Rouyer



Cédric Picard



Frédéric Lienhard



Marie-Noëlle Schoepf



Rwan Hang-Si-Lan



Jérémy Dubois



Julien Grosskost



Christophe Koehren



Sandy Maitre d'Hotel



Loris Ensminger



Nauzika Ritter



Manon Michel



Pierre Bernard



Thierry Buecher



Olivier Vautier



SHOPPING DE NOËL

LIVRE

Un chasseur en campagne

Willy Schraen

Le Président de la FNC s'exprime largement sur l'avenir de la chasse et de la ruralité. Ses nombreuses rencontres au sommet de l'État lui ont permis de faire entrer la chasse dans le XXI^e siècle. Sa combativité a provoqué la réaction de tous ceux qui militent pour l'abrogation de la chasse en France : animalistes, antispécistes, végétariens, etc. Il assure pourtant que les chasseurs sont les premiers écologistes de France.



Disponible à la FDC 67 – 19,90€

BIWI

IDENTIFICATION
DU GIBIER

RUBBER • PLASTIC • SILICONE

BIWI SA

- Route de la Transjurane 22
- CH-2855 Glovelier
- Tél.: +41 (0) 32 427 02 01
- Fax: +41 (0) 32 427 02 01
- info@biwi.ch
- www.biwi.ch

A PARTIR DE VOS PHOTOS

TABLEAUX DECO OBJETS

100% personnalisés

Idées cadeaux

CréAnimoz gallery

Tel. : 07 69 60 17 13

contact@creanimoz.fr **www.creanimoz.fr**

Vivez votre passion
en toute tranquillité !

L'Assurance Chasse Allianz

Un large choix de garanties pour une couverture complète.

Allianz

MULTIRISQUE
ASSOCIATION DE CHASSE

(Association - Groupement
Titulaire de Chasse)

- Dommages aux biens de l'Association : Chalet de chasse, dépôts et leur contenu, y compris chambres froides et venaisons.
- Responsabilité Civile Association de chasse (organisateur de battues - rabatteurs - dégâts de gibiers - installation de chasse - menus travaux d'entretien et réparation Vente de venaison)
- Responsabilité Civile Dirigeants d'Association
- Protection Juridique Association
- Accidents corporels

G

ASSURANCES
GREBMAYER

M. Didier GREBMAYER, Agent Général

67160 WISSEMBOURG

11 Rue de la République

Tél. 03 88 54 87 54

Mail: grebmayer.wissembourg@allianz.fr

MULTIRISQUE
INDIVIDUELLE CHASSEUR

- Responsabilité Civile Chasse, entraînement aux tirs, conducteur de chien,
- Accidents corporels
- Sécurité Chasse
- Dommages aux chiens
- Dommages aux armes de chasse

Immatriculés à l'Orias sous le n° 07 022 273 (site : www.orias.fr) - Exercer, sous le contrôle de l'ACPR : 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09

220 caractères maximum (espace compris).

Délai de dépôt: le 10 du mois précédant la parution par courrier ou mail à: valerie.villard@fdc67.fr

DIVERS

- Vends veste de chasse hiver Sportchief Georgian Bay DF neuve en 3XL (taille grand) 100 % duvet d'oie, veste longue, membrane Aquatex. Prix : 250€. Tél. 06 07 31 32 02
- Vends Land Rover Défender 130 diesel d'octobre 2000, 134000 km, blanc, état impeccable, entretien suivi, treuil neuf, par choc neuf, 4 pneus Michelin O/R neuf. Prix : 33.900€. Tél. 06 07 31 32 02
- Vends Digital night vision Pard NV007s 850x45 mn. Prix : 500€. Tél. 06 86 47 82 03
- Vends monoculaire de vision nocturne Bushnell équinox Z 6x50. Prix : 450€. Tél. 06 86 47 82 03

CHASSE

- Cherche lot de chasse à reprendre, avec notamment de la plaine secteur Haguenau et proches environs. Tél. 07 86 60 22 29
- Petite association de chasse dans la forêt de Haguenau 440 ha cherche un quatrième partenaire affût, battue pour 2022-2023. Tél. 06 70 20 39 00
- Pour compléter équipe en place, cherche un partenaire pour saison 2021/2022, sur massif forestier de 800 hectares Piémont du sud, riche en gibiers, cerfs, sangliers et chevreuils. Ethique de chasse et esprit d'équipe indispensables. Tél. 07 85 88 61 00

ARMES/OPTIQUES

Extrait de la note de la Fédération Nationale des Chasseurs.

Depuis le 1^{er} août 2018:

A) Pour un particulier qui veut vendre une arme à un autre particulier. Il doit la faire livrer chez un armurier proche du particulier qui est l'acquéreur. Ce dernier viendra la récupérer afin que l'armurier puisse faire les vérifications du FINIADA (Fichier National des Interdits d'Acquisition et de

Détention d'Armes), du permis de chasser et de la validation. Toutefois l'armurier pourra aussi expédier l'arme par voie postale à l'adresse de l'acquéreur, une fois les contrôles réalisés. Cette consultation aura un coût forfaitaire nécessaire en raison du temps passé.

B) Pour un particulier qui veut vendre son arme à un autre particulier, il peut aussi passer par un courtier (type Naturabuy) qui sera agréé par le Ministère de l'Intérieur et qui sera chargé d'effectuer les contrôles nécessaires y compris la consultation du FINIADA. Dans ce cas, une fois les contrôles effectués et l'autorisation donnée par le courtier, le particulier pourra livrer l'arme à l'acquéreur par voie postale.

- Vends Merkel SR1 Premium (gravure) calibre 7x64 équipée point rouge lumineux Aimpoint Micro H-2. Semi-automatique en très bon état. Arme réglée à 50 m avec balle Geco teilmantel 10,7g/165gr. Une bretelle Merkel en cuir accompagne la vente. Prix : 1700€. Tél. 06 20 82 38 28
- Vends carabine Mauser 98 cal. 7x64 montage à crochets lunette Tasco 4x32. Prix : 700€. Vends carabine Cz 550 Stutzen calibre 7x64 montage pivotant Eaw lunette Me opta R1D 3-12x56. Prix : 1800€. Tél. 06 12 72 79 18
- Vends express Winkler Ferlach 9,3x74r avec lunette Zeiss Varipoint HT 1,1-4x24 rét. 60 lumineux. TBE. Prix : 6500€. Vends fusil semi-automatique Browning Maxus cal. 12/76, avec 5 chokes. TBE. Prix : 720€. Tél. 06 07 42 34 70
- Vends canon Blaser R 93 Cal. 7x64. Prix : 800€ Tél. 07 57 57 04 95

EMPLOI

- Passionné disposant de grandes connaissances, d'un véhicule adapté, de savoir-faire et d'éthique, cherche à s'occuper d'un lot de chasse, secteur Reipertswiller et environs, pour début saison 2022 dans une équipe conviviale. Tél. 06 07 21 61 33

NOUVEAU Table d'hôtes



La Table d'à Côté

**Plat unique
et desserts
«Gibier d'Alsace»**

**ouvert à midi
du lundi au vendredi**

**Salon de thé
l'après midi**

**5 rue du Chevreuil
67170 Geuderthheim**

**Sur réservation
au 03 90 29 39 48**

ÉPHÉMÉRIDE

Le tir est autorisé dans la fourchette des heures indiquées ci-dessous

DÉCEMBRE

1^{er} déc. 06h59 à 17h35
5 déc. 07h04 à 17h34
10 déc. 07h10 à 17h33
15 déc. 07h14 à 17h33
20 déc. 07h17 à 17h35
25 déc. 07h20 à 17h38

● 4 décembre ● 19 décembre

JANVIER

1^{er} jan. 07h21 à 17h44
5 jan. 07h20 à 17h48
10 jan. 07h18 à 17h54
15 jan. 07h16 à 18h01
20 jan. 07h12 à 18h08
25 jan. 07h07 à 18h16

● 2 janvier ● 17 janvier

FÉVRIER

1^{er} fév. 06h58 à 18h27
5 fév. 06h52 à 18h33
10 fév. 06h45 à 18h41
15 fév. 06h36 à 18h50
20 fév. 06h27 à 18h58
25 fév. 06h18 à 19h06

● 1^{er} février ● 16 février

ASSURANCE ACCIDENTS DE LA VIE⁽¹⁾

AU CRÉDIT MUTUEL, VOUS ÊTES VRAIMENT COUVERT AU QUOTIDIEN.

Bricolage, loisirs, sport, tâches domestiques...

Avec assurance accidents de la vie, protégez votre famille
des accidents du quotidien.

Crédit  Mutuel

(1) Voir modalités, garanties et exclusions éventuelles dans la notice d'information disponible auprès de votre Caisse.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 N° Orias : 07 003 758. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances (immatriculations consultables sous www.orias.fr), contrats d'assurance de ACM IARD SA, entreprise régie par le code des assurances.

NOUVEAU RANGE ROVER UN RAFFINEMENT & UN LUXE HORS PAIR

